

Poussée euthanasique aux Pays-Bas

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 17 mars 2011

Aux Pays-Bas, un groupe de plus en plus actif cherche à [convaincre](#) l'opinion de demander un accès beaucoup plus large à la « mort choisie ». Déjà impliqués dans une campagne d'information de terrain pour exiger le droit à l'euthanasie des personnes démentes, leur dernière initiative en date vise à faciliter l'accès aux spécialistes de l'euthanasie pour ceux que leur médecin traitant refuserait d'« aider ». Piet Borst, professeur d'université émérite, oncologue et partisan du groupe « De plein gré » (*Uit vrije wil*), vient de publier un ouvrage du même nom où il dénonce les « attermolements » de certains médecins de famille qui « privent les patients de leurs droits » à l'euthanasie dans le système actuel.

Pour la petite histoire, Frits Bolkestein, l'ex-commissaire européen ultra-libéral, dit « du plombier polonais », fait partie du comité directeur du groupe d'initiative populaire « Uit vrije wil ».

En présentant son ouvrage à la presse, mercredi, le Pr Borst a expliqué que des candidats à l'euthanasie se retrouvent sans solution alors même qu'ils souffrent de manière « insupportable et sans espoir d'amélioration ». Des patients « dupés », selon lui, à cause du mauvais vouloir de leur médecin qui se refuse à saisir, comme la loi l'y oblige, l'un des 600 médecins chargés du soutien et du conseil à l'euthanasie (les médecins « SCEN »), dont le rôle consiste à vérifier si la demande est conforme aux exigences de la loi. Il doit même apporter une « aide morale » au médecin traitant lorsque celui-ci éprouve des difficultés à mettre fin à une vie...

La première proposition du groupe « De plein gré » consiste donc à demander que le patient puisse court-circuiter son médecin traitant pour présenter lui-même son dossier devant le médecin SCEN compétent. Dans un système de médecine socialisée comme aux Pays-Bas, où il est généralement impensable d'aller consulter un spécialiste sans l'aval de son généraliste attitré, cela pourrait ressembler à une petite révolution. Mais il est vrai que s'il s'agit d'éviter l'excès de dépenses, le médecin euthanasieur est plutôt un champion de l'économie.

Piet Borst a profité de l'occasion pour réclamer l'adoption d'une loi qui étendrait l'accès à l'euthanasie à tous les Néerlandais âgés de 70 ans et plus : le droit à une mort « humaine » pour quiconque estimerait être arrivé au bout de sa vie, quel que soit son état de santé. Aux termes de la proposition, une commission se chargerait tout de même de vérifier si le malade est lui-même à l'origine de la demande et si celle-ci ne correspond pas à une impulsion passagère.

Détail un peu lugubre : ces gens « fatigués de vivre » seraient euthanasiés par étapes en ingérant deux doses de comprimés ou de sirop euthanasique, histoire de pouvoir faire marche arrière entre les deux s'ils avaient une hésitation finale.

Borst assure vouloir leur éviter l'« humiliation » actuelle liée à l'obligation où ils se trouvent de quémander sans succès la mort auprès de leur médecins, et de chercher à droite et à gauche des comprimés qu'ils thésaurisent pour bricoler leur propre suicide, avec tous les « risques » qui s'y attachent.

Du genre : « Attention, en cas d'ingestion d'une dose insuffisante pour provoquer la mort, consultez immédiatement votre médecin ».

© [leblogdejeannesmits](http://leblogdejeannesmits.com).